

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII. 15 Décembre 1897, Numéro 20.

BULLETIN

Montréal, 15 décembre, 1897.

* * **Canada.**—Mgr de Montréal a achevé sa visite à Rome et s'est rendu ensuite au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Lourdes, cher au cœur des Canadiens-français qui font chaque année dans ce lieu célèbre de pieux pèlerinages. Sa Grandeur, dont on connaît le saint amour pour la Vierge immaculée a tenu à venir dans cet endroit béni par la présence récente de la Reine du Ciel.

De Lourdes, Mgr. de Montréal est revenu à Marseille où il s'est embarqué pour Jérusalem, qu'il a — comme on le comprend — le désir de connaître. Il doit célébrer le saint sacrifice le jour de Noël à Bethléem. Que d'émotions bien douces Sa Grandeur éprouvera, et quelles prières ferventes pour ses chers diocésains s'échapperont de ses lèvres quand il fera descendre en ces lieux à jamais célèbres le divin Sauveur. Son voyage sera forcément plus long que Monseigneur ne l'avait prévu au moment de son départ. On ne doit pas compter sur son retour avant le mois de mars. (1)

— Nous sommes heureux d'annoncer que la santé de Mgr. Langevin, archevêque de St. Boniface, est maintenant parfaitement rétabli et qu'il se consacre plus que jamais à son œuvre de protestation en faveur des Ecoles séparées du Manitoba.

— Il est probable que la prochaine session du parlement fédéral n'aura pas lieu avant les premiers jours de février. On avait parlé du 20 janvier, mais on ne croit pas que la réunion des députés fédéraux puisse se tenir aussi tôt.

— On sait que sir W. Laurier a demandé l'envoi d'un délégué permanent du Pape au Canada. Nous ne croyons guère à la réalisation du vœu du premier ministre.

— Les journaux font grand bruit autour d'un *interview* de M. Langelier, réclamant l'exécution d'une promesse faite par son ami sir W. Laurier, au sujet de la position de lieutenant gouverneur.

* * *
* * **Angleterre.** — C'est avec des difficultés politiques que le Gouvernement anglais se trouve aux prises, en ce moment. Il y a contre lord Salisbury une véritable campagne qui pourrait bien avoir pour résultat d'amener au pouvoir le parti libéral ou au moins de forcer le chef du Cabinet à faire quelques concessions à l'esprit libéral.

L'opposition s'est élevée contre lord Salisbury à propos de sa prétendue faiblesse, prête à toutes les concessions vis-à-vis de la France. Ceci n'a été qu'un prétexte, on le sait, mais on cherchait à surexciter les colères du "jingoïsme" anglais contre la France,

(1) Une récente dépêche annonce que Mgr doit revenir à Montréal dans une dizaine de jours. Il s'embarquera samedi prochain pour New-York.

car, dans son discours à propos de l'occupation de Nikki dans l'arrière pays du Dahomey et de Sagos, ce ministre n'a pas hésité à se servir d'un langage comminatoire que les journaux français n'ont pas relevé, heureusement, laissant avec prudence la diplomatie faire son œuvre. Mais il n'en reste pas moins que l'opinion anglaise est, sur cette question de l'Afrique occidentale, irritée et soupçonneuse à un degré extraordinaire, sans qu'on puisse distinguer nettement la véritable cause de cet énervement. Il y a évidemment une raison politique au fond des rotomontades anglaises.

Quant à la guerre des Indes, elle ne se présente pas sous un jour favorable pour les Anglais. Le général Lockart a été obligé de faire un mouvement en arrière, par suite de la résistance qu'il a rencontrée chez les Afridis, et des difficultés quasi insurmontables que présente une campagne d'hiver en ces contrées montagneuses. Il est revenu à Peshaver et il paraît décidé à attendre le printemps pour recommencer les opérations. On accuse pas moins de 1300 à 1400 hommes tués dans cette expédition, et aujourd'hui, il s'agit de forcer à nouveau la passe de Khibar, une des entrées donnant accès aux Indes, et qui est entre les mains des rebelles.

* * *

* * **L'Espagne et les Etats-Unis.**—Le président du conseil espagnol, M. Sagasta, s'est, dit-on, déclaré satisfait du message du président des Etats-Unis MacKinley, parce que la menace d'intervenir à Cuba n'a été faite, selon lui, " que pour donner satisfaction à une partie de l'opinion américaine, sans intention de la mettre à exécution. " Il a décidé, en outre, de ne réunir les Cortès que lorsqu'on pourrait savoir l'effet du message sur le congrès américain.

Les journaux étrangers, et notamment les journaux français, ne partagent pas tous l'optimisme de M. Sagasta, et prétendent que si le ton du message est conciliant, il n'est pas exempt d'une certaine ambiguïté. La plupart estiment que, si la guerre venait à éclater entre l'Espagne et les Etats-Unis, l'Espagne qui a, disent-ils, les sympathies d'un grand nombre de nations européennes, trouverait des alliés prêts à la seconder dans cette circonstance.

Le général Weyler a été accueilli avec faveur par le parti conservateur qui le choisirait, dit-on, comme son chef. Cette position ne sera pas sans créer au général Weyler une situation difficile et peut le mener à prendre un rôle imprudent, dans les circonstances actuelles. Nous espérons pour lui qu'il ne se laissera pas entraîner à des mesures qui pourraient déterminer un mouvement de guerre civile d'une nature très grave, à l'heure actuelle, où l'Espagne, avant tout, a besoin du calme nécessaire à l'intérieur pour résister aux ennemis du dehors.

La guerre continue à Cuba, et il ne paraît pas que l'entente soit faite sur la question d'autonomie et la discussion des conditions qui doivent accompagner ce grand acte semble marcher bien lentement.

* * L'Allemagne et la Chine.—Nous avons déjà parlé du différend qui s'est élevé entre l'Allemagne et la Chine à propos des réclamations faites au nom de l'Empereur Guillaume, par suite de l'assassinat de deux missionnaires catholiques, d'origine allemande sur le territoire chinois. L'occupation de Kiato-Tchan a été le premier acte de l'Allemagne contre la Chine. Non seulement cette puissance s'est emparée de la ville de Kiato-Tchan, mais d'un vaste territoire autour de cette place qu'elle entend, paraît-il, conserver à titre de garantie, contre le retour probable de semblables incidents. La diplomatie européenne s'est occupée de cette prise de possession, mais là, il n'y a pas eu cet ensemble, ni cet accord qui se sont produits en Turquie. L'Angleterre a semblé admettre les réclamations de Guillaume II et ses agissements à l'égard de la Chine, tandis que la Russie se tient sur une réserve prudente et que la France n'a point encore fait connaître la politique qu'elle entendait suivre. L'empereur Guillaume a profité de ce défaut d'entente pour envoyer dans l'Extrême Orient une flotte nombreuse, commandée par un prince de sa maison et il a, dit-on, déjà organisé dans le pays chinois, dont il s'est emparé, une administration allemande, percevant les impôts et les droits de douanes en son propre nom. Cette conquête déguisée deviendra certainement une cause pour l'Allemagne, d'ennuis et de justes réclamations de la part des autres puissances européennes qui ne peuvent consentir sans compensation au démembrement de l'empire chinois.

* * *
* * La politique en France.—L'émotion qui s'était produite à propos de l'affaire Dreyfus, en France, paraît aujourd'hui un peu calmée. Le gouvernement a, en effet, déclaré nettement, tant à la Chambre des Députés qu'au Sénat, qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus et qu'il ne pouvait y en avoir ; que le jugement prononcé contre Dreyfus ne pouvait être révisé, attendu qu'il n'est apporté aucune preuve, ni aucun fait nouveau susceptibles d'infirmer la décision du premier tribunal. De plus, le ministre de la guerre a donné sa parole, "comme soldat et comme chef de l'armée," que dans son âme et conscience Dreyfus avait été justement condamné.

Cette fermeté et cette netteté d'affirmation ont été approuvées par le Sénat presque à l'unanimité, et à la Chambre des Députés par un nombre de voix considérable, 487 contre 18. L'enquête n'en continue pas moins sur les lettres dont le comte Esterhazy, dit-on, est l'auteur, et sur les faits qui s'y rattachent et tombent sous le coup de l'autorité militaire. S'il y a eu, autour de cette affaire, tant de bruits et de passions, la faute en revient surtout au système dangereux de la presse française, qui, dans cette circonstance, a surexcité une curiosité malsaine au plus haut degré, et lui a servi les plus tristes racontars que puisse inventer un reportage effréné.

Cette campagne antipatriotique a été menée, paraît-il, par des syndicats juifs organisés avec une habileté inouïe, semant partout le doute sur l'honneur de l'armée, et jetant le trouble dans les esprits.

VERAX.

NOËLS ANCIENS

DE LA NOUVELLE-FRANCE

par Ernest MYRAND (1)

(suite)

J'ai cru devoir assigner la troisième place dans l'ordre chronologique des NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE au Noël orléanais *Silence, ciel ; silence, terre*. Il importe peu, d'ailleurs, que ce cantique soit, par la date, le cadet, le contemporain ou l'aîné du Noël français de 1646, ou du Noël huron de 1649. Il existe, en archéologie, aussi bien qu'en mathématiques, des quantités négligeables. *Silence, ciel ; silence, terre*, ne se trouve pas dans les ouvrages du jésuite Surin, du capucin Martial de Brives, de l'abbé Pellegrin, pour cette excellente raison qu'aucun de ces trois *chansonniers spirituels* n'en est l'auteur. Le recueil de l'imprimeur Garnier ne le contient pas davantage. En faudrait-il conclure qu'il fût postérieur à l'édition de cet ouvrage, et qu'il aurait été composé après 1750 ? Nullement. En 1877, Mgr Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans et chapelain d'honneur de Sa Sainteté Pie IX, a publié une seconde édition de *La Grande Bible des Noël*s, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines (a). C'est un recueil de Noël's rarissimes français. Or, *Silence, ciel ; silence, terre*, est au nombre de ces perles, inestimables dans l'esprit des bibliophiles, des archéologues et des érudits. En autant que l'identification en a été possible chacun de ces Noël's est signé du nom de son auteur. Celui-ci est anonyme ; ce qui établit, mieux que toute autre preuve, l'antiquité de son origine. (b) Une autre grave raison qui me fait rattacher ce Noël anonyme à la seconde moitié du dix-septième siècle est son indéniable perfection littéraire. Elle m'autoriserait

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

(a) *La Grande Bible des Noël's*, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines, par Mgr Victor Pelletier—seconde édition—Orléans.—H. Herluison—Libraire éditeur.—17, rue Jeanne-d'Arc. 1877.

(b) Et l'importance documentaire du *Recueil* Daulé par rapport à la question posée : *Quels Noël's chantaient nos ancêtres ?*

Un autre cantique, absolument remarquable au point de vue de sa musique qui remonte, elle aussi, à l'école du 17^{ième} siècle, est celui que le *Recueil* Daulé reproduit à la page 218 :

« Votre Divin Maître,
Bergers, vient de naître,
Rassemblez-vous,
Volez à ses genoux. » Etc.

Mais, parce qu'il serait prouvé que cette musique appartient à un vaudeville du 17^{ième} siècle, il ne s'ensuivrait pas que le Noël sur laquelle on le chante eût été composé à la même époque. Cette unique donnée ne me justifierait pas de le ranger au nombre des *Noël's Anciens de la Nouvelle-France*.

même à le chercher dans les œuvres des grands maîtres de la langue française, car il mériterait l'honneur d'être compté parmi les *Cantiques spirituels* d'un Pierre Corneille ou d'un Jean Racine.

Quant à sa musique elle appartient absolument à la tonalité grégorienne. Il suffirait, pour s'en convaincre, de l'entendre chanter par les *habitants* de nos campagnes, accoutumés à interpréter le plain-chant. Ces braves gens chantent dans le genre diatonique, sans même soupçonner ce qui caractérise cette tonalité. Phénomène merveilleux que cette inconscience artistique, et qui justifie étonnamment le mot génial de Leibnitz : " la musique est un calcul secret que l'âme fait à son insu ! " Elle possède l'admirable simplicité des hymnes liturgiques. Par une rencontre rare, une occurrence exceptionnellement heureuse, il arrive que la poésie du Noël orléanais partage toutes les qualités de la musique sur laquelle on le chante. Ce qui établit un trait de ressemblance — le seul assurément — avec le solennel *Minuit, chrétiens*, de nos maîtrises modernes ; car on admet volontiers aujourd'hui que les belles strophes de Marie Cappeau sont dignes de la musique d'Adolphe Adam.

J'étudiais les belles-lettres au Séminaire de Québec quand j'entendis chanter, pour la première fois, au minuit du 25 décembre 1869, le vieux cantique orléanais. Nous étions bien trois cents écoliers réunis dans la chapelle particulière du collège, mais tel en était le recueillement qu'elle semblait vide, déserte absolument. " Le silence priait, " eût écrit Paul de Saint-Victor. Une voix soprane, très douce, très pure, s'éleva dans l'assistance muette d'émotion, et fit tomber sur elle les paroles impératives du premier couplet :

*Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement !*

En vérité, cette voix d'enfant, craintive, intimidée, commandait. Pour nos jeunes mémoires, saturées d'études classiques, l'identité des mots rappelait le cri de Joab au troisième acte d'*Athalie* :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille.

Il y avait bien un petit orgue, accompagnant en sourdine, mais qui donc l'écoutait ? L'attention fascinée allait toute entière à cette voix claire du petit écolier chantant maintenant avec plus d'assurance :

*Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour vainqueur en ce mystère
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !*

La voix s'est tue, et, avec elle, le petit orgue. Il s'écoule bien

encore deux ou trois secondes de silence absolu, puis soudain, les trois cents écoliers reprennent en chœur, dans un *tutti* formidable, le couplet entier. L'effet de toutes ces voix chantant à l'unisson était immense.

Un flegmatique lecteur me reprochera sans doute cet enthousiasme juvénile, le meilleur en somme et le plus excusable assurément. Je ne crois pas cependant qu'il échappe lui-même à l'émotion que me cause la seule lecture de cette poésie séculaire, — de ce *carmen seculare* de l'Orléanais monarchique, dont les strophes harmonieuses semblent autant de coups d'aile le maintenant immobile, comme un aigle qui plane, à la hauteur d'un chef-d'œuvre.

Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement :
Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour vainqueur en ce mystère
Le captivé aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui.

Disparaissez, ombres, figures,
Faites place à la vérité ;
De notre Dieu l'humanité
Vient accomplir les Ecritures.
Il naît pauvre aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

A minuit, une Vierge mère
Produit cet astre lumineux ;
En ce moment miraculeux
Nous appelons Dieu notre frère.
Qui croirait aujourd'hui,
Hélas ! que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui ?

Il a pour palais une étable,
Pour courtisans des animaux,
Pour lit la paille et les roseaux,
Et c'est cet état lamentable
Qu'il choisit aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui ! (a)

Quel spectacle, humaine sagesse !
La grandeur dans l'abaissement !
L'Éternel, enfant d'un moment !
Un Dieu revêtu de faiblesse,
Souffrant et sans appui !
Tandis que toute la terre
Que toute la terre est à Lui !

(a) Ce couplet manque dans le *Recueil* Daulé.

Glaçons, frimas, saison cruelle,
 Ah ! suspendez votre rigueur ;
 Vous faites souffrir votre Auteur,
 Le Dieu de la gloire éternelle,
 Qui s'abaisse aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui ! (a)

Venez, pasteurs, en diligence ;
 Adorez votre Dieu sauveur ;
 Il est jaloux de votre cœur,
 Il vous aime par préférence.
 Il naît pauvre aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui !

Assemblons-nous, pleins d'allégresse,
 Venons au berceau de Jésus
 Mettre à ses pieds tous les tributs
 De l'amour et de la tendresse.
 Tous ensemble aujourd'hui
 Chantons que toute la terre,
 Que toute la terre est à Lui ! (b)

Noël, Noël, en cette fête,
 Noël, Noël, avec ardeur,
 Noël, Noël au Dieu sauveur,
 Faisons de nos cœurs sa conquête.
 Chantons tous aujourd'hui
 Noël par toute la terre,
 Car toute la terre est à Lui ! (c)

L'enthousiasme du dernier couplet dépasse encore le dramatique de la première strophe :

Noël, Noël, en cette fête,
 Noël, Noël, avec ardeur,
 Noël, Noël au Dieu sauveur !

Noël ! Noël ! C'était le grand cri de joie du Moyen-Age devenu celui de l'humanité. Noël ! Noël ! C'était l'hosanna de la France impériale et monarchique aux sacres de Charlemagne et de saint Louis demeuré l'acclamation de l'Eglise aux anniversaires du royal avènement du Christ en ce monde !

Un savant musicien de mes amis me fait l'honneur d'écrire pour mon livre la musique de ce Noël. " Faites bien remarquer,

(a) Ce couplet manque dans la *Bible* de Mgr Pelletier.

(b) Ce couplet manque dans la *Bible* de Mgr Pelletier.

(c) Ce couplet manque dans le *Recueil* Daulé.— Cf : Mgr Pelletier : *La Grande Bible des Noël*s, pages 59, 60 & 61. Daulé : *Nouveau recueil, etc.*, pages 233 & 234.

“ me dit-il,—et il insiste sur ce point—faites bien remarquer que
 “ cette mélodie n'appartient pas au mode mineur de la tonalité
 “ moderne, mais au premier mode de la tonalité grégorienne.
 “ Voilà pourquoi la clef n'est pas armée d'un bémol.”

PREMIER MODE AUTHENTIQUE DE LA TONALITÉ GRÉGORIENNE

An ante

Si - - len - ce, ciel ; si - - len - ce,
 ter - - re, De . meu - rez dans l'é - - ton - ne -
 ment : Un Dieu pour nous se fait en - fant. L'a -
 mour vainqueur en ce mys - tè - - re Le
 cap - tive au - jour - d'hui, Tau - dis que tou - te la
a tempo
 ter - - re, Que tou - te la terre est à Lui, Que
 tou - te la terre est à Lui !

La mélodie du cantique *Silence, ciel ; silence, terre*, a servi de thème à messire J.-J. Perreault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, pour un joli travail harmonique qui fait le début (*Kyrie*) de sa messe intitulée : *Deo Infanti*. (à suivre)

Ouvrages du R. P. Drexelius

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTERNITÉ, 1 vol. in-12 . . . 75 cts

LE CIEL, CITÉ DES BIENHEUREUX, 1 vol. in-12 . . . 75 cts

L'ENFER, ou les SUPPLICES des RÉPROUVÉS, 1 vol. in-12 75 cts

Le R. P. Drexelius, de la compagnie de Jésus, dont nous nous proposons de traduire et d'éditer plusieurs ouvrages, naquit en 1581 et mourut à Munich en 1638 : sa vie comprenant ainsi la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en donnant ici la traduction du témoignage, ou de la notice biographique, que conservent de lui les archives de sa compagnie. Voici la traduction littérale de cette pièce :

“ Le P. Jérémie Drexelius, né à Augsburg, homme célèbre dans notre siècle autant par ses écrits que par sa vertu et par une renommée qui s'étendit bien au delà de nos frontières, vit son nom entouré d'une auréole de gloire qui lui inspira moins d'amour-propre que de mépris. Il vécut cinquante-sept ans, et en passa quarante dans la compagnie de Jésus, où il fit son quatrième vœu. Pendant vingt trois ans il fut prédicateur du grand-électeur Maximilien de Bavière. Quoique d'une santé extrêmement délicate, jamais il n'eut recours au ministère d'un autre pour le remplacer aux jours où il devait monter en chaire, et constamment il soutint l'attention de son auditoire bien moins par la force de son corps que par celle de son âme. Sa prédication ne se bornait pas à la parole ; mais il retraçait dans sa conduite l'exemple des vertus qu'il prêchait, afin d'en exciter l'amour dans les autres. Et l'on peut dire que ses propres exemples contribuèrent plus que tout autre à confirmer la vérité de ce qu'il prêchait. Pendant dix-sept ans, il fut chargé de donner dans notre maison l'instruction religieuse aux frères coadjuteurs, et là non plus il ne borna pas son ministère à parler aux oreilles ; mais sa vie de chaque instant parlait aux yeux de tous et leur retraçait fidèlement ce qu'il avait dit, non-seulement dans ses instructions aux frères, mais encore dans toute celles qu'il publia en latin d'abord, puis dans sa langue maternelle. Dans cette foule d'ouvrages dus à sa plume, il pique encore plus la curiosité du lecteur qu'il ne la rassasie. C'est du moins le témoignage que lui ont rendu des hommes éminents, qui ont considéré ses œuvres comme ayant surpassé toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Il peut se faire que leur manière de voir à cet égard se soit sentie de l'amitié qu'ils avaient pour lui, et qui naturellement les portait à agrandir encore ce qui était déjà grand en lui-même. Quoi qu'il en soit, ce

ne serait qu'une erreur d'appréciation qu'exuse suffisamment l'amitié. Nous consignons ici deux lettres qui, entre bien d'autres qu'on lui a écrites dans le même genre, feront connaître le concert d'éloge que suscita l'apparition de ses divers ouvrages. La première est du prince Aloyse Caraffa, nonce apostolique près de la cour des Pays-Bas, et l'autre du R. P. Marc-Antoine, célèbre bénédictin de Plaisance.

“ Mon révérend Père,

“ C'est avec une avidité pareille au désir que j'éprouvais de connaître vos ouvrages ascétiques, que je les lis maintenant qu'ils sont entre mes mains. Et plus je les relis, plus je remarque avec bonheur qu'il est plus aisé au corps d'arriver à la fatigue dans cette lecture qu'à l'esprit de s'en rassasier. Je ne sais ce qu'il faut y admirer le plus ; si c'est la diction ou la piété, la solidité des principes ou la concision du langage. L'esprit qui les a dictés, la lumière qu'ils répandent, l'art merveilleux avec lequel vous exprimez votre pensée et vous exposez votre doctrine, tout cela fait mes délices ! Et c'est sous l'impression de ces sentiments que, ne pouvant m'absenter, j'ai pris le parti de vous écrire pour me lier d'amitié avec vous et pour vous offrir tous les services d'un cœur dévoué, comme je le fais par la présente lettre. Depuis longtemps déjà, mon cœur et mon âme appartiennent à la compagnie de Jésus, au sein de laquelle j'ai eu le bonheur de faire mes études et mon éducation. C'est ce dévouement à votre vénérable compagnie qui m'autorise à croire que vous daignerez accueillir le désir d'amitié que je vous transmets ; et de mon côté, j'espère de votre part un retour des sentiments que je vous exprime, joignant à cet espoir l'assurance des vœux les plus sincères pour votre bonheur.

“ Liège, le 18 avril 1630

“ PIERRE-ALOYSE CARAFFA,
“ Evêque et nonce apostolique.”

“ P. MARC-ANTOINE-SCIPION,

“ Religieux de l'ordre de Saint-Benoît du Mont-Cassin, à Plaisance,
“ Au R. P. Drexelius à Munich.

“ Mon très-révérend Père,

“ Après avoir parcouru avec attention vos œuvres ascétiques, je ne me rappelle pas avoir lu en ma vie quelque chose de plus achevé et de plus parfait. Toujours plus d'une rare abondance d'érudition et de doctrine, et d'exemples admirablement choisis, se distinguant par un style élégant et une grande précision unie à une clarté parfaite, vos ouvrages font sur l'esprit du lecteur une impression profonde, et produisent en lui une émotion qui finit toujours par triompher de son âme. Tout, tout dans ces livres fait mon bonheur et mes délices, et en même temps m'inspire pour l'auteur l'admiration la plus vive. Si l'on me demande pourquoi, je répondrai qu'ils sont pour moi une mine d'or, et qu'ils paraissent faits tout exprès pour la situation de mon âme. Fasse le ciel que je puisse abondamment dans ce riche trésor pour subvenir aux besoins de cette âme, que je sens si pauvre de vertus ! Ah ! si nous n'étions pas si éloignés l'un de l'autre, j'adresserais à mes supérieurs de pressantes sollicitations pour obtenir d'eux la permission d'aller vous voir, vous entretenir et vous exprimer ma reconnaissance et mon affection. Mais la distance qui nous sépare rendant la chose impossible, il ne me reste qu'à m'entretenir par lettres avec vous, et, c'est avec un bonheur extrême que j'ai recours à ce moyen pour vous témoigner mon attachement et ma vénération pour votre personne. Disposez de mes services, quelque minimes qu'ils puissent être ; vous me trouverez tout de feu pour vous les rendre. Mais en retour j'ose vous prier de vouloir bien m'accorder votre bienveillance, et j'en profite dès maintenant pour vous demander de joindre à la liste des ouvrages délicieux que vous avez déjà publiés deux nouveaux opuscules, dont les titres seraient : *du Saint-Sacrifice de la Messe et de la Discipline*

religieuse ; ce dernier ouvrage à destiné à tracer les obligations des prêtres vivants dans le monde et dans les couvents. En m'accordant l'objet de ma demande, vous me rendrez à moi-même un service signalé, de même qu'à plusieurs autres personnes qui en témoignent le désir. De mon côté, je vous prie de croire que jamais vous ne me serez plus agréable qu'en me fournissant l'occasion de vous rendre quelque service. Adieu ; je salue en vous le phénix et la lumière de notre siècle, et je souhaite que, conservant votre santé et vos forces, vous prolongiez longtemps votre vie, afin de continuer à éclairer et à instruire les âmes, et à les enflammer à la piété comme vous le faite déjà depuis longtemps.

c " Territoire de Plaisance, couvent de Saint-Xyste, aux nones de février 1631."

Nous nous arrêtons-là dans la traduction de la notice biographique conservée dans les archives des RR. PP. Jésuites. Les deux pièces que nous venons de donner suffisent à faire connaître Drexelius et l'accueil qui fut fait à ses ouvrages dès leur première apparition. Nous ne connaissons pas d'auteurs contemporains qui aient eu une vogue aussi enthousiaste et aussi universelle. C'est à ne pas en croire à ses yeux, quand on lit dans les bibliographies le nombre d'exemplaires vendus des traités du P. Drexelius. Nous en trouvons édités, à Munich seulement, CENT SOIXANTE-DIX MILLE exemplaires, qui furent enlevés avec une rapidité inouïe, et nous en voyons de nombreuses éditions à Mayence, Francfort, Cologne, Anvers, Paris et Lyon. Il y en eut dans tous les formats : in-folio, in-quarto, in-12, in-18, et ce qu'il y a de remarquable pour nous, c'est que tous les exemplaires qui nous sont tombés sous la main, et nous en avons eu pourtant un très-grand nombre, ressemblaient par leur état de dégradation à des livres de messe dont on se sert journellement, indiquant assez l'usage prodigieux qui en avait été fait. Au reste, nous savons qu'aujourd'hui encore les RR. PP. Jésuites ont Drexelius en grande estime, et que ses opuscules servent encore aux lectures de piété dans leurs maisons.

Bien souvent des prêtres, qui connaissaient ces précieux traités, nous ont exprimé leur désir de les voir traduits dans notre langue, C'est ce vœu qui a déterminé notre traduction, et nous offrons dès ce jour à la piété des catholiques en France, les quatre opuscules : *Considérations sur l'éternité, l'Eternité bienheureuse ou le Ciel, l'Eternité malheureuse des réprouvés ou l'Enfer, et enfin Nicetas ou le Triomphe de la pureté.*

Une fois ce travail entrepris, nous nous sommes facilement rendu compte de la faveur extraordinaire qui accueillit cette œuvre au moment où elle parut. Rien de plus intéressant, de plus instructif et de plus pieux que la lecture de Drexelius. Cet homme réunissait à un haut degré toutes les qualités requises pour constituer l'écrivain religieux de premier ordre. Il était versé dans la science de l'Écriture sainte et des saints Pères, dans les littératures grecque et romaine ; il connaissait à fond l'histoire ancienne et moderne, profane et sacrée, et il la connaissait jusque dans les détails qui échappent à la plupart des autres lecteurs. Il avait une imagination féconde, et un art merveilleux de parler et d'écrire. Joignez à cela une activité prodigieuse, qui lui fit trouver du temps, à côté des travaux d'un ministère très-occupé, pour écrire

une série d'ouvrages qui, réunis, forment deux grands in-folio ; une activité telle que la maladie elle-même ne pouvait en modérer l'ardeur. La notice que nous avons déjà citée dit de lui que, le jour de sa mort, il mit encore la dernière main à l'un de ses ouvrages. Si d'autre part on réfléchit que cette âme si ardente, si bien préparée, si ornée, se fortifiait encore par la méditation et par les pratiques d'une piété vraiment exemplaire ; que sa sainteté surpassait encore tous ses autres mérites, et que plusieurs témoins affirmaient de lui qu'ils l'avaient vu ravi en extase dans un sermon en l'honneur des saints anges, on concevra toujours mieux l'espèce de culte que cet homme extraordinaire inspirait à son siècle ; on concevra ces lettres si chaudes d'amitié et d'admiration qui lui arrivaient de toutes parts ; on concevra enfin ces éditions aussitôt épuisées que parues, et ce nombre inouï d'exemplaires de ses œuvres, qui se répandirent, de son vivant encore, dans toutes les contrées de l'Europe.

Nous-même, en en faisant l'objet de notre étude à deux siècles et demi de distance, nous sommes tombé sous le charme qui fascina son siècle, et cela d'autant plus aisément que le genre de Drexelius comble une lacune que nous avons souvent déplorée dans notre littérature ascétique. Nos livres de lectures pieuses, pour la plupart, sont jugés par un grand nombre d'ecclésiastiques ou comme trop exclusivement doctrinaux, ou comme trop anecdotiques. Les curés et les prêtres employés dans le ministère réclament toujours des ouvrages pieux, où la doctrine et les exemples s'entremêlent dans une juste proportion. Mais malheureusement la liste des ouvrages offrant cet heureux mélange est bien vite épuisée, ce qui met les ministres de la religion dans l'embarras au sujet des livres de lectures dont ils doivent faire choix pour leur paroisses et pour les communautés religieuses. A notre avis, Drexelius comblera cette lacune, ou augmentera du moins la liste de ces livres si avidement réclamés. Chez lui, la chose principale, comme de raison, est la doctrine : il nourrit l'âme ainsi que doit le faire tout auteur ascétique. Mais cette nourriture, si elle se prend dans un repas trop prolongé, sans être interrompue par quelque pause, finit par engendrer le dégoût, surtout pour le commun des fidèles, à la piété desquels la grâce n'a pas mesuré une capacité indéfinie. De là il arrive qu'il faut des pauses dans le repas spirituel, et celles-ci sont les traits d'histoire sacrée ou profane qui y sont par-semés, juste dans la mesure nécessaire pour qu'eux-mêmes n'engendrent pas le dégoût. C'est en quoi se distinguent les opuscules de Drexelius. Le fond en est toujours le dogme ou la morale ; mais ils sont par-emés de tant de traits historiques empruntés à tous les temps et à toutes les nations, que le dégoût ne trouve pas l'entrée de l'âme, et que l'on souscrit volontiers au jugement du nonce Caraffa, qui disait que l'on ne saurait *s'en rassasier*.

Voilà notre manière de juger Drexelius, et les motifs pour lesquels nous en avons entrepris la traduction. Après cela, nous ne sommes pas aveuglé sur son compte au point de croire qu'il soit entièrement sans défauts. Ce serait une véritable merveille, si, à

la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle : en pleine renaissance, il fût parvenu à se préserver entièrement des défauts que l'on retrouve partout dans les auteurs de cette époque. A la plate latinité du moyen-âge succédait le défaut contraire : celui de la boursoufflure du langage et de l'intempérance de l'érudition. C'était le genre du moment, et quelque rectitude que l'on eût dans le goût et dans les idées, il était difficile de s'en préserver entièrement. On en trouvera peut-être quelques vestiges dans les quatre volumes que nous publions aujourd'hui, et auxquels nous avons tenu à conserver leur cachet original, dans la persuasion que nous serions agréable à la plupart de nos lecteurs en leur donnant non un travail sur Drexelius, mais Drexelius lui-même. Il n'y a que dans un de ces volumes : celui qui traite du *Ciel*, où nous avons cru devoir retrancher, au premier livre, une source d'enseignement moral qui n'irait pas aux mœurs de notre temps, et qui ferait sourire les lecteurs au lieu de les maintenir dans la gravité qui convient à une lecture pieuse. Il s'agissait d'*œufs* et de mets, ou même de divertissements où les *œufs* jouent le rôle principal, comme point de départ à toutes sortes de réflexions religieuses. Les premiers chapitres de ce livre paraîtront sans doute écourtés, précisément à cause de ces suppressions que nous avons cru devoir faire. Mais en général, notre auteur est tellement substantiel, qu'avec ces suppressions mêmes le premier livre du *Ciel* offre encore suffisamment de matière. Et puisque nous en sommes aux affaires de goût, il y a aussi dans *Nicetas* deux pièces de vers, du reste bien faites, dont la lecture pourrait se supprimer ou se renvoyer aux notes sans nuire au reste de l'ouvrage. Nous les avons maintenues à leur place par respect pour l'auteur et comme échantillons du genre de l'époque ; elles n'offrent d'ail leurs d'autres inconvénients que ceux d'un autre goût que celui qui domine de nos jours. Voilà les seules observations que nous ayons à faire aux éloges bien mérités qu'a obtenus notre auteur pendant sa vie, et bien longtemps encore après sa mort.

Verum ubi plura nitent, ... cur ego paucis
Offendar maculis ?

D'ailleurs ces taches, si on peut les appeler ainsi, ne portent ni sur la doctrine, qui est toujours rigoureusement pure et exacte ; ni sur les preuves qu'il invoque à l'appui, et qui sont toujours fortes et démonstratives ; ni enfin sur l'intérêt qui s'attache à la lecture de l'ouvrage, intérêt qui se soutient et va même toujours en augmentant. Au surplus, l'auteur, ayant en lui-même un grand fond de piété, a imprimé le cachet de sa belle âme à toutes ses œuvres, qu'il est impossible de lire sans éprouver un entraînement vers le bien, et sans se faire à soi-même des reproches de n'avoir pas vu et senti plus tôt la justesse des principes qu'il inculque et des résolutions qu'il suggère.

Puissent nos lecteurs confirmer par leur jugement et par leur expérience propre la vérité de ce que nous venons de dire ! Ce n'est pas un ouvrage littéraire que nous éditons ; c'est un livre de lec

tures spirituelles, destiné à tout le monde ; mais spécialement aux paroisses et aux communautés religieuses, qui y trouveront une doctrine solide, exposée de la manière la plus claire et en même temps la plus intéressante. Plus tard, nous nous proposons d'éditionner encore plusieurs opuscules du même auteur. Nous espérons que les quatre volumes que nous publions aujourd'hui serviront à réveiller en faveur de Drexelius les échos de la renommée, qui pour lui furent si retentissants au dix-septième siècle et même dans le siècle suivant. Au surplus, dût même la renommée lui devenir infidèle, s'il fait les délices de l'âme pieuse, comme nous en avons la confiance, notre but sera atteint et nos vœux seront remplis.

INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

Par **Saint François de Sales**

Edition complète. 1 vol. in-18..... \$0.40

(suite)

XV

MÉDITATION SUR L'ENFER.

PRÉPARATION.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.
2. Humiliez-vous, en lui demandant sa grâce.
3. Représentez-vous une ville couverte de ténèbres, toute ardente d'un feu de souffre et de poix, qui exhale une horrible vapeur, et pleine d'habitants désespérés, qui ne peuvent ni en sortir ni y mourir.

CONSIDÉRATION.

1. Les damnés sont dans l'abîme infernal, comme ces citoyens infortunés dans cette affreuse ville ; ils y souffrent des tourments qu'on ne peut expliquer, dans tous leurs sens et en tout leur corps ! car comme ils ont employé à pécher tout ce qui était en eux, ils endureront aussi dans tout ce qu'ils sont les peines dues au péché ; ainsi les yeux souffriront, pour leurs regards criminels, la vue des démons en mille formes hideuses et la vue de l'enfer. L'on n'entendra que pleurs, lamentations, désespoirs, blasphèmes, discours diaboliques ; ce qui sera un tourment spécial pour punir les péchés commis par le sens de l'ouïe : et il faut dire la même chose des autres sens.

2. Outre ces tourments, il y en a un beaucoup plus grand : c'est la privation et la perte de la gloire de Dieu qu'ils ne verront jamais. Quelque douce que fût la vie d'Absolon dans Jérusalem, il protesta que le malheur de ne pas voir son cher père, depuis deux ans,

lui était plus intolérable que ne lui avaient été toutes les peines de son exil. O mon Dieu ! quelle peine sera-ce donc, et quel regret d'être éternellement privé de votre vue et de votre amour !

3. Considérez surtout l'éternité, laquelle toute seule rend l'enfer insupportable. Hélas ! si la chaleur d'une petite fièvre nous rend une courte nuit fort longue et ennuyeuse, que sera donc l'épouvantable nuit de l'enfer, où l'éternité est jointe à l'excès de la douleur ? Et de cette éternité naissent le désespoir éternel, des blasphèmes exécrables, et des rages infinies.

AFFECTIONS ET RÉOLUTIONS.

1. Tâchez de jeter la frayeur dans votre âme, en lui faisant cette question du Prophète Isaïe : O mon âme ! pourrais-tu vivre éternellement au milieu de ce feu dévorant, et habiter avec les ardeurs éternelles ? veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais ?

2. Confessez que vous avez mérité ces horribles châtimens ; mais combien de fois ? Oh ! désormais je veux prendre le bon parti, et marcher par une autre voie que je n'ai fait : pourquoi me précipiter dans cet abîme de misère ?

3. Je ferai donc tel et tel effort pour éviter le péché, qui seul peut me causer la mort éternelle.

CONCLUSION.

Remerciez, etc. Offrez, etc. Priez, etc. *Pater. Ave.*

XVI

MÉDITATION DU PARADIS.

PRÉPARATION.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.
2. Faites l'invocation ordinaire.

CONSIDÉRATION.

1. Représentez-vous une nuit sereine et tranquille, et pensez combien il est doux de voir le ciel tout brillant de la lumière de tant d'étoiles ; ajoutez à cette charmante beauté les délices d'un agréable jour, où la lumière la plus vive du soleil ne vous déroberait point la vue de la lune ni des étoiles ; et puis dites-vous à vous-même que tout cela mis ensemble n'est rien absolument en comparaison de la beauté et de la gloire du paradis. Oh ! que ce séjour si charmant mérite bien nos desirs ! ô sainte Cité de Dieu, que vous êtes glorieuse et aimable.

2. Considérez la noblesse, la beauté, les richesses et toute l'excellence de la sainte société de ceux qui y vivent ; ces millions d'AnGES, de Chérubins et de Séraphins, ces troupes innombrables d'Apôtres et de Martyrs, de Confesseurs et de Vierges, de tant d'autres saints et saintes. Oh ! la bienheureuse union que celle des saints dans la gloire de Dieu ! Le moindre de tous est mille fois plus beau à voir que le monde tout entier ; que sera-ce de les voir

tous ! Mon Dieu, qu'ils sont heureux ! Ils chantent perpétuellement le doux cantique de l'amour éternel ; ils jouissent d'une constante allégresse ; ils se donnent les uns aux autres mille sujets de joie, et ils vivent dans les consolations ineffables d'une heureuse et indissoluble société.

3. Mais considérez beaucoup plus l'excellence de leur béatitude dans leur bonheur de voir Dieu, qui les honore et les gratifie pour jamais de ce regard aimable et fécond en mille biens, par lequel il répand en même temps toutes les lumières de sa sagesse dans leur esprit, et toutes les délices de son amour dans leur volonté. Quel bien que celui d'être intimement et éternellement uni à Dieu par de si précieux liens ! C'est là qu'environnés et pénétrés de la Divinité, comme les oiseaux le sont de l'air, ils sont toujours et uniquement occupés de leur Créateur, par un exercice perpétuel d'adoration, d'amour et de louange, sans ennui et avec un plaisir ineffable. Soyez donc, disent-ils, éternellement béni, ô notre souverain et infiniment aimable Créateur ! qui vous glorifiez en nous avec tant de bonté par la communion de votre gloire : et en même temps Dieu leur fait toujours entendre en eux-mêmes cette parole béatifique : Soyez bénies d'une bénédiction éternelle, mes chères créatures, qui m'avez servi avec fidélité et qui louerez à jamais Notre Seigneur dans l'union de son amour.

AFFECTIONS ET RÉOLUTIONS.

1. *Abandonnez votre esprit à l'admiration de votre céleste patrie.* Oh ! que vous êtes belle, riche et magnifique, ma chère Jérusalem ! et que bienheureux sont vos habitants !

2. *Reprochez à votre cœur la lâcheté qui l'a détourné des voies du ciel.* Pourquoi donc ai-je fui de la sorte mon souverain bonheur ! Ah ! misérable que je suis ! j'ai mille fois renoncé à ces infinies et éternelles délices, pour rechercher des plaisirs superficiels, passagers et mêlés de beaucoup d'amertumes. Où était mon esprit de mépriser ainsi des biens si solides et si souhaitables, pour des plaisirs si vains et si dignes de mépris ?

3. *Ranimez cependant votre espérance, et aspirez de toute votre force à ce séjour si délicieux.* O mon aimable et souverain Seigneur ! puisqu'il vous a plu me faire entrer dans les voies du ciel, il ne m'arrivera jamais, ni de m'en écarter, ni de m'y arrêter, ni de retourner sur mes pas. Allons, ma chère âme, et quelque fatigue qu'il en coûte, allons à ce séjour du repos éternel ; marchons et avançons toujours vers cette bénite terre qui nous est promise ; que faisons-nous en Egypte ?

Je me priverai donc de telle et telle chose qui me détourne de mon chemin ou qui m'y arrête.

Je ferai donc celle-ci et celle-là qui peuvent servir à m'y conduire et à m'y avancer.

Remerciez, etc. Offrez, etc. Priez, etc. *Pater. Ave,*

(à suivre)

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

LEGS D'USUFRUIT.

Question.—Quelle espèce de legs contient la disposition suivante : “ *Je lègue à Pierre l'usufruit de tous mes biens* ”

Etudiant. (1)

RÉPONSE.—La réponse à votre question paraît très facile, mais elle est loin de l'être. Troplong, *Donations et Testaments*, N^o 1848, y répond de la manière suivante :

“ Le legs d'usufruit de tous les biens n'est qu'un legs à titre universel. En effet, le légataire d'un tel legs n'a qu'un droit limité à une nature de biens. Comment représenterait-il le défunt *in universum jus*, lui à qui manque le droit le plus essentiel et qui n'est pas propriétaire. Ce n'est pas sur sa tête qu'est le droit universel. C'est sur la tête du nu-propriétaire qui tôt ou tard verra l'usufruit se consolider dans ses mains avec la nue propriété. ”

D'un autre côté, Boileux, dans son *Commentaire sur le Code Napoléon*, 6ème édition, page 129, sur l'article 1003, est d'une opinion tout à fait différente. Voici son argumentation :

“ Quelle est la nature du legs de tous les biens en usufruit seulement ?

“ Ce legs est à titre particulier : en effet d'une part, on ne peut le considérer comme universel, puisqu'il ne confère pas de droit éventuel à l'universalité ; d'autre part, on ne peut le considérer comme à titre universel, puisqu'il ne rentre dans aucun des six cas prévus dans l'article 1010 (2).—*Nec obstat* l'article 612 (3), qui qualifie d'usufruitière à titre universel la personne appelée à jouir de tout ou partie des biens du défunt : cet article a pour unique but de régler les rapports de l'usufruitier avec le nu-propriétaire ; d'ailleurs, il ne met pas le capital mais seulement l'intérêt des dettes à la charge du légataire de l'usufruit ; il applique la règle : *Non sunt fructus nisi deducis impensis et usuris.* ”

Malgré l'imposante autorité de Troplong, je crois que l'opinion de Boileux doit prévaloir.

VENTE MUNICIPALE, SUBSTITUTION

QUESTION.—Des grevés de substitution, n'ayant pas payé des taxes municipales, ont vu leur propriété vendue par la municipalité du Comté. L'adjudicataire a pris son contrat après les délais de deux ans et l'a fait enregistrer.

Ceci purge-t-il en plein la substitution, et les appelés ont-ils à jamais perdu leurs droits de propriété ?

L. A. Blondin.

RÉPONSE.—Les taxes imposées sur les immeubles par les muni-

(1) A L'Université Laval à Québec.

(2) C. C. B. C. Art. 573.

(3) C. C. B. C. Art. 474.

cipalités sont des charges de ces immeubles, dues par eux abstraction faite des personnes qui les occupent et de la cause de leur occupation. Ainsi peu importe que l'occupant soit propriétaire, usufruitier ou emphytéote, ou qu'il soit grevé de substitution. C'est l'immeuble lui-même qui est imposé, c'est l'immeuble qui doit la taxe *principalement*. Il suit de là que lorsque l'immeuble est vendu pour taxes, il est vendu pour une dette qui lui est inhérente ce qui équivaut à une dette antérieure à la création de la substitution. La vente de cet immeuble, faite en vertu des lois municipales, le purge donc de la substitution à laquelle il est sujet de la même manière que la vente du shérif purge la substitution dans le cas (C. C. Art. 953) où il s'agit d'une dette du substituant.

On objecte que le décret, d'après l'article 781 du Code de Procédure civile, ne purge pas les substitutions non ouvertes et on conclut de là que, dans le cas d'une vente municipale d'un immeuble sujet à une substitution qui n'est pas encore ouverte, il ne peut pas y avoir purge. Remarquez, cependant, que la vente municipale n'est pas une vente en justice faite à la suite d'une condamnation prononcée par les tribunaux, c'est une vente *sui generis* qui a ses règles spéciales et qui est faite pour une cause privilégiée.

Voyez l'article " Vente municipale " dans le cinquième volume du Propagateur, numéro du premier novembre 1894, page 593. A la dernière réunion de la Chambre des Notaires plusieurs de mes confrères ont prétendu que cet article contient une *hérésie légale* et ils ont cité, à l'appui de leur opinion, l'article 781 du nouveau code de Procédure Civile dont je parle plus haut. Cet article reproduit les articles 709, 710 et 711 de l'ancien Code de Procédure et il n'est pas applicable au cas de vente municipale.

HYPOTHEQUE.

Question.—Par acte notarié, j'ai vendu une propriété, moitié comptant, moitié à crédit restant à titre de bailleresse de *fonds* pour mes garanties. L'acquéreur doit payer (outre les intérêts) cent piastres par an sur le capital resté dû. Mais il ne peut pas payer les cent piastres devenant échues chaque année. Je demande si ces cent piastres d'arrérages se trouvent toujours garanties par l'hypothèque et s'il y a un temps limité par la loi ?

Une abonnée, Et..... B.....

Réponse. — L'échéance des paiements stipulés au contrat ne nuit pas à votre garantie qui subsistera tant que la prescription ne sera pas acquise. Cette prescription sera de trente ans (C. C., art. 2242). Si, cependant, votre acquéreur vend la propriété à un *acquéreur de bonne foi*, ce dernier prescrira par dix ans s'il n'est pas troublé par vous pendant ce laps de temps. (Code civil art. 2251.)

LA FEMME

CHEZ ELLE

ET DANS LE MONDE

Par Madame MARIE de SAVERNY

Quinzième édition.

1 beau vol. in-12..... \$1.25

C'est vous, chères lectrices, qui m'avez donné la première idée de ce livre ; c'est vous qui m'en avez presque dicté le programme, en m'adressant chaque jour, dans vos lettres, de nouvelles questions sur les divers usages du monde ; en me prenant souvent pour votre conseillère intime dans les petites difficultés que vous rencontrez parfois dans votre double rôle de femme et de maîtresse de maison.

C'est donc à vous que je dédie ce modeste ouvrage.

En parcourant les cent et un traités plus ou moins *puérils* et *honnêtes* qui ont été publiés jusqu'à ce jour, j'ai pu me convaincre que *tous*, sous des formes différentes et quel qu'en soit le titre, ne présentent guère qu'une réédition du premier opuscule en ce genre, paru en l'an de grâce 1745, dans lequel l'auteur à bien soin de saire remarquer : " Qu'il est malséant de marcher sur les pieds de son voisin."

La recommandation a du bon, sans doute ; mais le progrès de nos mœurs en a quelque peu diminué l'opportunité. Il en est de même pour bien d'autres conseils, qui, primitivement utiles, sont devenus, en quelque sorte, des lieux communs, et plus d'un précepte accueilli jadis comme un oracle de la bouche du marquis de Dangeau, par les courtisans du grand roi, ferait sourire aujourd'hui la plus mince bourgeoise.

Ce n'est pas d'ailleurs que je veuille médire de ces codes de la politesse, ou nier leur utilité ; je me permets seulement de penser que la question importante, qui en fait l'objet, mérite assurément d'être prise de plus haut.

Il n'est pas difficile, en effet, de comprendre que toutes ces règles d'étiquette, de convenance de savoir-vivre dérivent, non pas seulement de conventions acceptées dans un but quelconque, puis consacrées par le temps, mais qu'elles sont la conséquence et comme la manifestation de principes moraux et de sentiments élevés traduits dans cette forme convenue.

Il est certain, par exemple, que la véritable urbanité prend sa source dans la plus pure des vertus chrétiennes : la charité, et

qu'elle est la plus simple, et comme la première expression des sentiments d'une âme droite et d'un bon cœur. Il est aisé de se plier aux règles et aux exigences de la politesse, quand l'esprit de charité préside à tous les actes de la vie ; on a tout naturellement l'intuition des égards dus à son prochain, quand on sait faire taire en soi l'égoïsme féroce du *moi* humain.

On peut donc affirmer que la théorie de la politesse et du savoir-vivre est basée sur la pratique des vertus sociales et chrétiennes ; mais quand je dis que c'est là le point de départ de la science du monde, je ne prétends pas, bien entendu, qu'on puisse en apprendre la pratique en restant sur ces hauteurs.

Ce n'est plus cette théorie qui peut suffire à la connaissance de ces mille petits devoirs, dont se composent les obligations intimes et sociales auxquelles la femme est soumise, et qui sont en quelque sorte son existence même.

Il ne suffit pas d'être une aimable et bonne créature pour savoir ordonner et présider convenablement un dîner ; le sentiment le plus exquis des vertus charitables ne saurait apprendre les formalités n usage dans telle ou telle circonstance.

Aussi ai-je divisé ce livre en deux parties distinctes, qui se complètent l'une l'autre, et qui seront ensemble l'entière justification du titre que j'ai choisi comme la meilleure expression de l'idée qui a présidé à cette étude de " LAFEMME CHEZ ELLE ET DANS LE MONDE. "

Si j'ai cherché à éviter la banalité des codes de civilité, en prenant mon sujet à sa source véritable, au lieu de le traiter avec l'aridité d'un recueil de préceptes et d'usages plus ou moins émaillé d'anecdotes, je n'ai pas voulu, toutefois, faire de ce livre un cours de morale destiné aux femmes. Les observations et les réflexions, qui font le sujet des chapitres de la première partie, sont une sorte d'introduction nécessaire à la seconde et donnent l'explication, la raison d'être des règles qui s'y trouvent exposées.

Je dirais volontiers, si je ne craignais de paraître afficher une présomption et des prétentions qui sont bien loin de mes pensées, que la première partie est la philosophie et la théorie de la science du savoir vivre, dont la seconde partie donne les préceptes.

Mon but a été d'aider les femmes dans leur tâche, aussi bien au foyer de la famille que dans la société.

Le rôle qui leur est dévolu n'est pas aussi secondaire ni aussi simple qu'on pourrait le supposer ; il en est peu qui demandent plus de tact, plus de finesse, plus de jugement ; il n'en est pas d'aussi difficile parfois ; et, dans certains cas, d'aussi périlleux. C'est à ce point de vue aussi que j'ai essayé de faire de mon livre un conseiller amical, autant qu'un guide sûr, et, en un mot, une sorte de complément à l'éducation de la femme.

Bien que j'attache une grande importance à tout ce qui est plus particulièrement théorique dans cet ouvrage, je ne me suis pas moins appliqué à rendre très claire la partie pratique, qui en est la conséquence nécessaire.

Je suis loin de croire un pareil sujet au dessous de l'attention

d'un esprit sérieux, et je le trouverais très-digne, au contraire, d'une plume plus exercée que la mienne, en raison de la délicatesse de touche et du tact qu'il demande.

Les questions de bienséance ont leur côté important ; le maintien d'une certaine étiquette, imposant une réserve prudente et une sage mesure, est assurément nécessaire pour perpétuer dans le monde le respect dû aux individualités, les mœurs honnêtes, le bon goût et la véritable élégance.

Le sans-gêne et le laisser aller dans les petites choses ne sont-ils pas les compagnons inévitables de cette familiarité qui, ainsi que le dit le proverbe, "engendre le mépris."

La seconde partie de cet ouvrage a donc été, non moins que la première, l'objet de mes soins. Je me suis efforcée d'éviter les puérilités auxquelles j'ai fait allusion au commencement de cet avant-propos ; mais je me suis étudiée aussi à ne rien omettre de ce qui peut être utile à toutes les personnes auxquelles ce livre s'adresse.

A mes lectrices de juger si j'ai su atteindre mon but.

MARIE DE SAVERNY.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS DANS CE VOLUME

PREMIÈRE PARTIE.

Avant-Propos.—A mes Lectrices.—I. Le Mariage.—II. Le Mari— Les Enfants.—III. Les Domestiques.—IV. Le Chez soi.—V. De l'Economie.—VI. Comment il faut s'habiller et habiller ses enfants.—Petite théorie sur les parfums.—VII. Les Petites vertus.—La douceur.—La simplicité.—L'ordre et l'amour du travail.—VIII. Les Petits défauts.—La susceptibilité.—La vanité.—La frivolité.—Les enthousiasmes.—IX. L'Art de plaire.—X. Les relations sociales.—Les visites.—L'art de diriger la conversation, d'attirer et de fixer ses amis.—XI. Jeux et Divertissements.—XII. Jeux et Divertissements *suite*.—La comédie au salon.—La danse.—Le théâtre.—XIII. Villégiature et Voyages.—Séjour aux eaux, aux bains de mer.—Les exercices du corps.—L'équitation.—XIV. Les Arts d'agrément.—Les Arts pratiques.

DEUXIÈME PARTIE.

I. La Politesse et le Savoir-vivre.—Nécessité de se soumettre aux usages et convenances.—II. Mariage.—La présentation.—La demande.—Les visites des parents et du futur.—III. Mariage.—Le contrat.—La corbeille et le trousseau.—IV. Formalités à remplir.—Le mariage civil.—La cérémonie religieuse.—V. La Naissance.—Formalités à remplir.—Obligations du parrain et de la marraine.—VI. Deuil.—Leur durée.—Comment on doit les porter.—VII. Invitations.—Comment on y répond.—VIII. Organisation d'un bal, d'une soirée dansante.—La comédie de salon.—IX. Les soirées intimes.—X. L'Art de donner à dîner.—Détails de service.—XI. Les visites.—Les Présentations.—Les Réceptions.—Visites de noce, de condoléance, d'arrivée, de départ, de jour de l'an.—Les cartes.—XII. Des Lettres.—Leur physiologie, leurs diverses formes, les formules qui les terminent.—Les pétitions.—Les demandes d'audiences.—XIII. Séjour à la campagne.—Hôtes et invités.—XIV. Quelques observations sur la tenue qu'on doit généralement avoir dans la rue, dans le monde et au théâtre.

PREMIÈRE PARTIE

I.—LE MARIAGE

L'acte le plus grave de la vie d'une femme est, certainement, celui qui lui fait abandonner la maison paternelle pour fonder, avec l'homme choisi par elle et par ses parents, une famille nouvelle.

Du jour au lendemain, sans transition, la jeune fille, devenue épouse, voit se dresser devant elle les devoirs sérieux que lui impose sa nouvelle situation, et les mille obligations qu'entraîne son titre de maîtresse de maison. J'ai dit sans transition, j'aurais dû ajouter sans préparation aucune ; car, il faut bien l'avouer, il est bien peu de mères assez prévoyantes pour former par avance leur fille à cette vie nouvelle, qui leur apparaîtra d'abord toute pleine d'enivremens et de joies ; mais qui a son revers et ses épreuves.

La première condition pour assurer le bonheur d'un enfant, est surtout de ne pas forcer son inclination. Je ne prétends pas qu'on doive approuver sans résistance un choix capable d'alarmer la sollicitude maternelle ; mais je veux dire qu'il importe de prévenir le danger pour n'avoir pas à le combattre.

Quand on s'aperçoit du chemin fait dans un jeune cœur par un sentiment qu'on ne saurait approuver, il est en général trop tard, au point de vue de l'influence que ces premières impressions peuvent avoir pour l'avenir.

Le mieux est, je crois, dès qu'une jeune fille est en âge de raisonner et de réfléchir, de la mettre bien en face des difficultés réelles qui l'attendent dans le mariage, et de lui démontrer que de la sagesse de son choix dépendent le repos, le bonheur et la dignité de son existence entière. Puis, quand on s'est assuré—autant que faire se peut—que ces conseils sont profondément gravés dans l'esprit de la jeune fille, on n'a plus qu'à se replier dans le rôle de sentinelle vigilante, c'est-à-dire de gardien fidèle du bonheur de son enfant, toujours prêt à conjurer le danger au moindre indice menaçant.

J'ai toujours trouvé follement imprudentes les mères qui ouvrent sans réserve leur maison aux jeunes messieurs frivoles et coureurs de dots, aux danseurs de profession, dont la tenue correcte et les jolis propos ont souvent, hélas ! plus de succès auprès d'une jeune fille, encore sans expérience, que les qualités sérieuses d'un homme de valeur.

Si l'on considère, d'autre part, que nos filles songent, pour la plupart, au mariage dès que leur petite tête commence à caresser un rêve d'avenir ; que pour elles se marier signifie : être libres de sortir seules, de porter des dentelles et du velours, avoir le droit de dire ma maison, mes domestiques, mon mari ! on concevra aisément que, pour ces enfants encore naïves et croyantes, un serrement de main furtif, un mot lancé à voix basse prenne les proportions d'un engagement solennel et semble l'aveu d'un sentiment vrai et respectueusement contenu. Elles sont, de par leur ingénuité même, incapables de discerner et de comprendre la banalité ou la sottise de ces petites inconséquences mondaines, qui n'ont à

vrai dire de danger qu'en raison même de l'inexpérience confiance de la jeune étourdie. Cependant, que de larmes répandues pour un motif semblable ! que de secousses intérieures causées par ces chocs et ces luttes qui surgissent de quelque roman innocemment ébauché, et dont le moindre inconvenient est de troubler le repos du foyer domestique et parfois même d'altérer l'affection et la confiance qui régnaient auparavant entre une mère et son enfant.

Qu'arrive-t-il le plus souvent ? La tendresse maternelle s'alarme de voir les joues pâlies, les yeux estompés de noir et le front soucieux de cette fille tant aimée, jadis si fraîche et si riieuse ; à bout de force et de résistance, vaincue par ces muets témoignages de souffrance, on cède... et on laisse s'accomplir une union que la raison avait repoussée. Heureux encore si ce sacrifice n'est pas suivi d'une cruelle désillusion ; si la jeune femme ne s'aperçoit pas rapidement que celui pour lequel elle a contristé le cœur de ceux qui l'aiment n'est digne ni de son estime, ni de son affection. Je voudrais qu'il fût toujours possible aux parents de choisir, à l'insu de leur fille, celui qu'ils doivent nommer leur fils, afin de pouvoir s'édifier absolument sur la valeur morale et sur le caractère du jeune homme. Quand les situations sont bien nettes, quand l'esprit d'une jeune fille est complètement libre, rien n'est plus facile, pour une mère intelligente, que de faire partager à son enfant, sans qu'elle puisse soupçonner la moindre pression, sa manière de voir et son sentiment sur telle ou telle alliance, et même sur un prétendant quelconque. Mais, malheureusement, les exigences sociales de notre époque ne permettent pas toujours une direction aussi prudente et la rendent tout au moins fort difficile. Néanmoins, une mère peut toujours exercer une surveillance assez active pour empêcher sa fille de s'éprendre mal à propos, s'il ne lui est pas toujours loisible de chercher et de trouver le gendre de son choix.

Le plus souvent, les mariages se font par présentation, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'amis ou de parents officieux, bien aises de jouer un rôle dans une *affaire* de ce genre. Je dis une *affaire*, car c'en est une assurément aujourd'hui qu'un mariage ; il n'y a point à s'élever contre cette conséquence de notre état social, il faut l'accepter. Mais si l'on doit compter avec l'argent, il n'en faut pas faire la question la plus importante.

Quoi qu'il en soit, ce sont en général la dot de la femme et l'apport du mari qui sont les premiers motifs de rapprochement entre deux créatures ayant un cœur et une âme, et dont la vie va devenir commune au point de ne plus avoir un intérêt qui soi différent à l'un des deux, une joie ou un chagrin qui ne soit partagé. Ainsi le veut notre époque, où la première nécessité est de satisfaire aux besoins de la situation dans laquelle on est né. Il faut donc se soumettre quand on n'a point une fortune donnant cette indépendance, qui permet de dédaigner les exigences sociales. Mais il est une mesure. Et si l'on doit se souvenir que l'argent est aujourd'hui un élément nécessaire et presque indispensable du bonheur, il ne faut pas oublier qu'il n'est pas tout. Il est des choses que la fortune ne saurait ni acquérir ni remplacer.

Quand donc un mariage est proposé, la première chose à faire est de s'enquérir avec soin, et avant que la jeune fille ne se doute de rien, de l'honorabilité du prétendant, de ses habitudes de vie, de ses antécédents, de son caractère. Cette enquête doit être faite discrètement, mais avec le plus grand soin, même quand la proposition vient d'une personne dont le jugement inspire la plus grande confiance. On doit aussi faire débattre à l'avance les questions d'intérêt et ne mettre les jeunes gens en présence que lorsque tout est absolument réglé sur ce point.

Rien n'est plus attristant, en effet, que les difficultés matérielles qui surgissent au milieu d'une joie générale, et rien de plus fâcheux qu'une rupture ainsi motivée. Le monde est toujours disposé à interpréter ces sortes d'incidents de la façon la plus malveillante; aussi la prudence paternelle doit-elle prendre toutes les précautions pour empêcher qu'ils se produisent.

Je n'ai point à parler ici des divers usages usités en pareilles circonstances, ni des formalités à remplir : ces détails trouveront leur place dans la seconde partie de cet ouvrage. Je veux seulement dire mon sentiment sur la coutume, presque générale aujourd'hui, qui consiste à commencer le jour même de la bénédiction nuptiale un voyage d'une durée plus ou moins longue.

Je ne saurais disserter longuement sur un sujet aussi délicat ; mais je suis certaine que plus d'une mère a pensé, avec moi, que cette sorte de fuite peut avoir une influence fâcheuse sur le bonheur à venir des époux.

La plupart du temps on agit ainsi pour sacrifier à la mode, à la tradition ; et puis, il est bon ton de mettre au bas des invitations adressées aux personnes de ses relations : " On part ". Et on part en effet, tandis qu'on a à sa disposition un appartement confortable, paré avec amour, dans lequel on a pris soin d'accumuler tout ce qui pouvait contribuer à rendre plus riant le cadre d'un bonheur sans mélange.

Servez-vous, si vous désirez éloigner les fâcheux, de la fameuse formule : " On part " ; mais rappelez-vous le vers de La Fontaine :

Amants, heureux amants, qui voulez voyager,
Que ce soit aux rives prochaines.

Et si vous partez, que ce soit pour revenir le soir, en cachette, à ce domicile conjugal où doit commencer votre nouvelle existence.

Plus tard, le souvenir de ces premiers jours viendra adoucir bien des peines, et l'aspect des lieux où le bonheur a lui pour vous sera peut-être une consolation dans les temps d'épreuve. Mon opinion n'a jamais varié sur ce point ; mais elle s'appuie aujourd'hui sur le plus triste souvenir.

J'avais une amie que j'aimais aussi tendrement qu'une sœur. Son mariage fut pour moi une fête ; je la voyais si profondément heureuse ! Et Dieu sait quels projets d'avenir nous fîmes toutes deux dans sa petite chambre rose, encombrée de caisses à moitié faites et remplies de toutes les merveilles de la corbeille et du trousseau, car elle aussi partait le soir même de son mariage.

Je l'accompagnai à la gare, et le départ fut triste ; mon amie pleura beaucoup et s'arracha avec peine des bras de sa mère et des miens. On ne dit pas adieu ainsi à tout un passé de bonheur et de joies innocentes sans de profonds regrets.

Elle partit pour Bruxelles, où elle devait simplement rester deux jours ; mais, à peine arrivée, elle se sentit un peu malade. Elle écrivit à sa mère sans lui rien dire de ses souffrances pour ne pas l'effrayer, elle ne se plaignit même pas à son mari pour le même motif ; mais, le quatrième jour, elle fut forcée de s'aliter, après avoir lutté quarante-huit heures contre le mal qui la terrassait.

La maladie fit de tels progrès qu'on dut appeler la famille en toute hâte, par un télégramme ; et, huit jours après, dans la même église où retentissaient, une semaine auparavant, les accords triomphants de l'orgue chantant une hymne d'allégresse, les pleurs des nombreux amis de la mariée d'un jour tombaient sur le cercueil de cette malheureuse jeune femme.

Le médecin avait formellement déclaré qu'elle aurait été sauvée, si elle avait, dès le premier moment, osé avouer à son mari le malaise qu'elle éprouvait.

Tous les voyages de noces n'ont pas, heureusement, un dénouement aussi lugubre ; néanmoins on ne peut contester que de semblables faits peuvent se produire. Il est certain aussi que rien n'est plus naturel que cette sorte de crainte et d'embarras inavoués de la jeune femme restée seule tout d'un coup en face d'un homme qu'elle aime sans doute, mais qui, il y a quelques jours à peine, n'était encore pour elle qu'un étranger.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

DICTEONNAIRE DES DICTIONNAIRES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

PAUL GUERIN

7 Volumes in-4°

Le dernier volume (le supplément) est illustré de plus de 13400 gravures, l'ouvrage est relié en demi chagrin plats sur toile

Le prix ordinaire est de \$60.00, le tout réduit à \$37.50
pour argent comptant.

Œuvres de A. Devoille

36 VOLUMES IN-12, à 50 centins chaque, ensemble \$19.00
(25 pour cent de remise en prenant la collection complète.)

TITRES :

Abéli. 1 vol in-12, 300 pages.....	\$0.50
Andréas, ou le prêtre soldat. 1 vol. in-12, de 354 pages.....	0.50
Déception. 1 vol. in-12, de 291 pages... ..	0.50
Iréna, ou la Vierge Lyonnaise. 2 vol. in-12, de 319 et 320 p.	1.00
La charrue et le comptoir. 1 vol. in-12, de 353 pages.....	0.50
La cloche de Louville. 1 vol. in-12, de 369 pages.....	0.50
La croix du Sud. 1 vol. in-12, de 392 pages.....	0.50
La Dame de Chatillon. 1 vol. in-12, de 287 pages	0.50
La fiancée de Besançon, ou le triomphe de la foi. 2 vol in-12, de 315 et 314 pages.....	1.00
La prisonnière de la tour. 1 vol in-12, 324 pages.....	0.50
L'Astre du soir. 1 vol. in-12, de 350 pages	0.50
Le cerole de fer. 1 vol. in-12, de 313 pages.....	0.50
Le château de Maiche. 1 vol. in-12, de 400 pages.....	0.50
Le fruit de l'arbre. 1 vol. in-12, de 298 pages.....	0.50
Le rendez-vous de famille. 1 vol. in-12, de 329 pages.....	0.50
Le sac de Rome. 1 vol. in-12, de 264 pages.....	0.50
Le siège de Paris. 1 vol. in-12, de 361 pages	0.50
Le solitaire de l'île Barbe. 1 vol. in-12, de 355 pages.....	0.50
Le terroriste. 1 vol. in-12, de 337 pages.....	0.50
Le Tour de France. 1 vol. in-12, de 380 pages.....	0.50
Les Apostats et les martyrs. 1 vol. in-12, de 314 pages.....	0.50
Les Croisés. 2 vol. in-12, de 353-385 pages.....	1.00
Les deux Lyonnais. 1 vol. in-12, de 268 pages.....	0.50
Les deux ombres. 1 vol. in-12, de 283 pages.....	0.50
Les échos de ma lyre. 1 vol. in-12, de 423 pages.....	0.50
riers. 1 vol. in-12, de 280 pages	0.50

Les prisonniers de la terreur. 1 vol. in-12, de 356 pages.....	0 50
Lucie de Poleymieux. 1 vol. in-12, de 380 pages.....	0 50
Mémoires d'un ancien serviteur. 1 vol. in-12, de 352 pages...	0 50
Mémoires d'une mère de famille. 1 vol. in-12, de 387 pages...	0 50
Mémoires d'un vieux paysan. 1 vol. in-12, de 395 pages.....	0 50
Paysan soldat. 1 vol. in-12, 431 pages.....	0 50
Un intérieur. 2 vol. in-12, de 318-362 pages.....	1 00
Un rêve. 1 vol. in-12, de 359 pages.....	0 50

L'INSTITUT KNEIPP DE MONTREAL

Nous reproduisons ce qui suit du journal " *La Vérité* " : —

Au Dr L'Ecuyer,

Institut Kneipp de Montréal,

N° 2082 rue Ste Catherine.

Le soussigné, après avoir souffert de l'estomac, pendant près de trente ans, et passé quarante ans dans le saint ministère, parfois dur et pénible, fut atteint, dans l'hiver 1895, d'une grave maladie, ayant pour cause principale trop de travail dans un lieu froid et humide, ce qui produisit un état de faiblesse extrême et une gastrite aiguë, avec crachement de sang. Les semaines se succédèrent sans amendement; au contraire, le peu de force qui lui restait diminuait de jour en jour. Une gastralgie, d'un caractère des plus sévères, dominait en maîtresse absolue, en dépit de la science et de l'art médical. Des médecins, professeurs à l'Université de Montréal, et visiteurs à l'Hôtel-Dieu, et aussi les Révérendes Sœurs Hospitalières, avertirent charitablement leur patient de son état désespéré. Ceci se passait en avril 1895. Le malade ainsi abandonné à lui-même, n'ayant plus aucun secours à espérer de la médecine, laissa l'Hôtel-Dieu et voulut faire l'expérience de la " Cure d'Eau ". Bref, il se fait transporter à l'Institut Kneipp de Montréal, au N° 2082, rue Ste Catherine. Cinq semaines seulement, plus tard, il était guéri! Appétit très bon! Digestion facile! Sommeil parfait!

C'est avec un véritable plaisir, en terminant ce court mais véridique détail des faits, qu'il offre à Monsieur le docteur l'Ecuyer, sa plus sincère gratitude pour les procédés délicats et intelligents dont il a été l'objet tout le temps de son séjour.

Aussi, il lui est doux de prier tous les jours la Divine Providence de répandre, sur l'Institut Kneipp de Montréal, ses plus abondantes bénédictions.

J. D. MICHON, Ptre.
Hospice Gamelin, Montréal.

— VIENT DE PARAITRE —

CHEMIN DE LA CROIX

COMMENT LE FAIRE POUR EN GAGNER LES INDULGENCES

Tel est le titre d'une feuille de 4 pages qui reproduit un assez long article sur le chemin de la croix, ses indulgences et les diverses manières de le faire soit à l'église, soit à la maison, publié dans la *Semaine Religieuse* de Montréal.

Voici l'appréciation flatteuse, mais bien méritée, qu'en a fait la *Semaine Religieuse* dans son numéro du 11 décembre dernier.

“ Cette étude est le fruit de longues et patientes recherches, elle a e. outre été revue par des personnes tout à fait compétentes; nous pouvons donc en garantir l'exactitude et la recommander à l'intention du clergé, des communautés religieuses et des pieux fidèles.

Le travail que nous avons le plaisir d'offrir en primeur à nos abonnés sera, dans quelques jours imprimé sur de petits feuillets et déposé, pour la propagande, chez les principaux libraires de la ville. Voici bientôt venir le temps des étrennes; que le meilleur cadeau pourraient désirer les âmes vraiment dévotes et choisir messieurs les curés, les aumôniers et les directeurs de maisons d'éducation ?

.....
Espérons que, vu la modicité de leur prix et leur incontestable valeur intrinsèque, ils auront un succès de diffusion pour le moins aussi grand que les *Indulgences partielles* que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour, du même auteur.”

C'est une œuvre de propagande; les prix en sont excessivement modérés: 5 centins la douzaine, 25 centins le cent.

Nous avons encore en mains quelques centaines d'exemplaires de cet autre travail (de 8 pages) du même auteur, intitulé.

INDULGENCES PARTIELLES

Que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour.

TROISIÈME ÉDITION

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTRÉAL.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

Par MAXIME DUCAMP de l'Académie française

2 forts vol. in-12..... \$1.75

Le samedi 8 mai 1890, je reçus un billet de Gustave Flaubert : " Lundi prochain, j'irai embrasser ta seigneurie ; j'ai à peu près " terminer mon livre ; ce qui me reste à faire est peu de chose ; il " y a si longtemps que je ne t'ai vu, que je me hâte afin d'arriver " avant ton départ." — Le lendemain, en ouvrant le journal, je lus une dépêche annonçant que Flaubert était mort subitement, la veille, à l'heure même où je recevais sa lettre. Le choc fut très dur. J'aimais tendrement celui qui venait de s'en aller brusquement, isolé, loin de nous, dans la retraite où il s'enfermait pour travailler, foudroyé par un mal qui datait de sa vingtième année, sans avoir pu adresser une parole d'adieu à ceux que consternait sa perte. C'était un colosse fait pour vivre cent ans. Malgré les surprises auxquelles la mort nous a façonnés, il est difficile de comprendre que tant de force, de vigueur intellectuelle, tant de longévité promise par les apparences, s'évanouissent et soient tout à coup enlevées à la famille humaine. Ce n'était pas seulement un frère d'armes littéraire qui venait de se détacher de moi, c'était l'ami de mon adolescence, de ma jeunesse, le témoin, le confident de ma vie entière : c'était le compagnon de mes voyages celui devant lequel j'avais pensé tout haut et pour lequel mon affection n'avait jamais fléchi, malgré bien des divergences d'opinion sur le but et la fin de la littérature, à laquelle l'un et l'autre, avec des fortunes diverses et par des chemins différents, nous avons consacré notre existence.

Il est des moments où l'heure qui sonne ressemble à un glas : c'est le *Memento mori* du trappiste ; on se recueille alors, on plonge dans ses souvenirs, et, le cœur noyé d'amertume, on parcourt les caveaux où dorment ceux que l'on a aimés. La mort de Gustave Flaubert fit vibrer pour moi une de ces heures solennelles ; elle secoua les torpeurs de ma mémoire, elle évoqua les fantômes, et je revis un à un les êtres chers, inconnus ou célèbres, qui m'ont précédé dans le repos. Ce fut une revue funèbre où tous m'apparurent, " traînant la chaîne de leurs espérances trompées ", ainsi que disait Bossuet, hardis, indolents, hiérarchisés, révoltés, orgueilleux ou modestes, tels que je les ai connus, au temps de la jeunesse, quand nous regardions vers l'avenir et ne doutions de rien. Au combat des Niebelungen, lorsque déjà plus d'un est tombé, Dankwart s'écrie : " O douleur ! ô douleur ! O chers amis pour jamais perdus ! " Ce cri, je l'ai poussé et je m'aperçus avec stupeur que, des groupes littéraires et artistes avec lesquels j'ai été en communication jadis, j'étais le seul survivant. Où est Rolland de Villarceaux, et Titeux, et Le Poitevin, et Charles Barbéra, et Baudelaire, et Gérard de Nerval, et Pradier, et

Delacroix, et Préault, et Louis de Cormenin, le plus cher de tous, et Théophile Gautier, et Louis Bouilhet, et Gustave Flaubert, et tant d'autres qui m'ont dit : " Te souviens-tu ? " — " Où sont-ils, vierge souveraine ? " disait Villon. — Eux aussi ils sont partis avec les neiges d'antan. Il m'a semblé qu'ils me disaient, comme Elpénor à Ulysse : " Ne me laisse pas sans être larmoyé, sans être mis au tombeau ! "

Celui qui reste a le devoir de tresser les couronnes de deuil et de prononcer l'oraison funèbre. Ce devoir, je vais tâcher de l'accomplir avec affection, avec justice, avec impartialité. Depuis l'angouement pour le moyen âge jusqu'à l'apparition du naturalisme, j'ai vu passer bien des formes d'art et de littérature ; nulle ne m'a laissé indifférent, et j'en puis parler sans parti pris, car je n'ai jamais admis la prédominance d'une école sur une autre. Dans la bataille littéraire à laquelle j'ai assisté, je n'ai combattu qu'en partisan, à l'aventure, selon mon tempérament, étant un peu comme le loup de la fable et réservant ma liberté d'allure. Je ne comprends pas que l'on soit exclusif en matière d'art : j'admire également Raphaël et le Titien, j'applaudis sans analyser mon impression au *Barbier* de Rossini ainsi qu'au *Prophète* de Meyerbeer, j'estime que *Candide* et que l'épisode de *Velléda* sont des chefs-d'œuvre. Cela me met à l'aise, et je n'aurai pas besoin d'effort pour rester équitable. Je serai respectueux, mais je serai sincère ; la vérité s'impose à qui s'adresse au public ; elle a des droits auxquels on serait coupable de se soustraire, je le sais, et je tâcherai, comme Châteaubriand, " de m'attacher à peindre les personnages en conscience, sans leur ôter ce qu'ils ont, sans leur donner ce qu'ils n'ont pas. "

Je ne parlerai que des morts, et seulement des morts que j'ai connus, de ceux qui ont ou qui auraient laissé trace de leur passage ici-bas ; les uns déjà sont oubliés, d'autres vivent encore dans le souvenir des hommes. C'est dans mon ossuaire particulier que je vais entrer et non pas dans le cimetière où reposent les générations dont j'ai été le contemporain. Je n'ai pas qualité pour écrire des mémoires ; je recueille mes souvenirs, rien de plus ; peut-être ne seront-ils pas inutiles pour aider à déterminer certains détails de l'histoire littéraire de mon temps. Je n'ai pas la prétention d'élever un édifice à ceux qui ne sont plus ; mon but est plus modeste : j'apporte ma pierre, ma petite pierre, humble et personnelle, au monument que l'on construira plus tard en leur honneur, lorsque la postérité séparée d'eux par l'*ævi spatium* appréciera leurs aptitudes, pèsera leurs œuvres et classera leur talent. Tous ne survivront pas, mais dans ceux dont le nom doit subsister on reconnaîtra un désintéressement des choses éphémères et un amour de l'art qui méritent d'être loués. Ils furent des hommes de bon vouloir, et c'est pourquoi ils peuvent affronter avec sérénité le jugement de l'avenir. Pour faciliter ce jugement, je livre ma déposition : je ne suis qu'un simple témoin et je me hâte de parler " sans haine et sans crainte " de ceux que j'ai côtoyés dans une existence déjà longue, avant qu'il y ait communauté de poussière entre nous.

NOUVEAUTÉS

Bossuet directeur de conscience , par l'abbé E. Bellon, docteur-ès-lettres, licencié en théologie, professeur de rhétorique. 1 vol. in-8°	1.00
Etudes sociales précédées de l'Encyclique " Sur la condition des ouvriers " , par l'abbé Elie Blanc, professeur de philosophie à Lyon. 1 vol. in-12.....	0.75
Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine, par Elie Blanc. 3 vol. in-12.....	2.65
Historiographia ecclesiastica quam historiæ seriam solidamque operam navantibus accomodavit Quil. Staug, S. theologiæ doctor ejusque in Coll. Americano Loranii professor. 1 vol. in-12.....	0.75
Horizons du monde moral et religieux , par l'abbé A. Richaud, aumônier du Lycée de Digne. 1 fort. vol. in-12.....	0.75
Institutiones Juris ecclesiastici tum publici tum privati ad usum seminariorum et in gratiam Clericorum qui Roman se conferunt ad gradus academicos consequendos exaratæ , auctore P. Ch. Makée. 2 vol. grd in-12.....	1.75
Les origines de l'univers et de l'homme selon la Bible et les sciences, par l'abbé G. Frémont, docteur en théologie. 1 vol. in-12.....	0.88
Nos malheurs, leurs causes; leur remède par le R. P. Olivier, des Frères Prêcheurs. 1 vol in-8°.....	1.25
Œuvre inédite de Bossuet . Instruction sur les Etats d'oraison, second traité, principes communs de l'oraison chrétienne précédé d'une introduction par E. Lévesque, Directeur-au Séminaire St. Sulpice. 1 vol. in 8°.....	1.50

Collège Notre-Dame

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

L. GEOFFRION, C. S. C. Sup.

OUVRAGES D'OCCASION

PARFAITEMENT NEUFS

(Voir les deux derniers Propagateurs.)

- LA TROMPETTE SACERDOTALE** ou la voix du prédicateur détruisant les sept péchés capitaux et édifiant les vertus opposées de *Jacques Marchant*, traduction française avec le texte latin au bas des pages, par M. l'abbé Ant. Ricard. 1 fort vol. in-8°..... \$1.50
Avec 30 pour cent de remise.
- LA VERGE FLEURIE D'AARON** suivie de conférences ecclésiastiques et de la tiare sacrée, par Jacques Marchant, traduction française avec le texte latin au bas des pages. 1 fort vol. in-8°..... 1.50
Avec 30 pour cent de remise.
- LE CANDELABRE MYSTIQUE ORNE DE SEPT LAMPES**, ou traité des sept sacrements suivi du couronnement, par Jacques Marchant. Traduction française avec le texte latin au bas des pages, par M. Ant. Ricard. 1 fort vol. in-8°..... 1.50
Avec 30 pour cent de remise.
- LE JARDIN DES PASTEURS DES AMES**, par Jacques Marchant. Traduction française avec le texte latin au bas des pages, par M. l'abbé Ant. Ricard. 4 forts vol. in-8°..... 6.00
Avec 30 pour cent de remise.
- LE RATIONAL DES PREDICATEURS DE L'EVANGILE**, ou Homélie sur les Evangiles de chaque dimanche et des principales fêtes de l'année liturgique, par Jacques Marchant. Traduction française avec le texte latin au bas des pages, par M. l'abbé Ant. Ricard. 4 fort vol. in-8°..... 6.00
Avec 30 pour cent de remise.

LES QUINTESSENCES D'HERMOLAÛS

A M^{lle} OZANEAUX.

(suite)

—Donc, de très petites et même invisibles choses ont une action puissante sur votre organisme et sur la matière la plus rebelle en apparence, n'est-ce pas vrai ?

—Assurément, dit le savant ; c'est vrai comme deux et deux font quatre.

—Je suis charmée que vous en conveniez. Ceci posé, messire Hermolaüs, quelle est, à votre avis, la plus ennuyeuse chose du monde ?

—Hélas ! dit le savant, je n'en sais rien. Il y en a tant !

—Je vais vous la dire, moi. La plus ennuyeuse chose qui existe, c'est d'être obligé de manger pour vivre !

—Bah ! s'écria Hermolaüs. Vous croyez ? Au fait c'est bien gênant.

—C'est assommant, dit la princesse, c'est humiliant au dernier point ; être forcé tous les jours de s'asseoir à une table de bois, de se fatiguer à porter à sa bouche des débris de cadavres d'animaux, et tous les affreux mélanges qu'inventent et que manipulent les marmitons, et quand cette corvée est finie, sentir au-dedans de soi-même s'accomplir une opération chimique la plus révoltante du monde, si affreuse qu'on n'en peut décrire ni même nommer les résultats, et trois heures après, recommencer... Mais c'est un supplice épouvantable.

—Surtout pour ceux qui ne le renouvellent pas aussi souvent que leur estomac le voudrait. On voit bien que Votre

Altesse n'a jamais souffert de la famine. S'il est ennuyeux de manger, il n'est bien pis de ne manger point, Madame, je vous le jure.

—C'est possible, dit la princesse, mais il faudrait arranger les choses autrement qu'elle ne sont. Et voici ce que je voudrais vous voir chercher et trouver, messire.

La princesse fit alors à l'alchimiste un exposé fort clair de ce qu'elle désirait : Hermolaüs, d'abord stupéfait, passa par tous les degrés qui mènent de l'étonnement à la conviction et de la conviction à l'enthousiasme, et il finit par s'écrier :

—Vous êtes un génie, princesse ! je suivrai vos inspirations, et, dussé-je y brûler mes livres, y perdre mon latin et ne plus rien faire autre chose de ma vie, vous aurez ce que vous souhaitez. Je vais immédiatement me mettre à l'œuvre.

Et, quittant la princesse, il courut à son laboratoire, et travailla pendant un mois jour et nuit avec une telle fureur que, si la princesse n'y eût veillé, il fût mort de faim au milieu de ses creusets et de ses alambics.

Les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à Zutphen vers la mi-septembre et remirent à la princesse les présents de fiançailles. Ces présents étaient si riches, le portrait du roi de Pologne si beau, que la princesse fut à deux doigts d'être parfaitement contente. Mais le plus âgé des ambassadeurs, questionné par elle, lui avoua que les festins du duc

de Gueldre n'étaient rien auprès des banquets polonais, et que le roi Ladislas passait souvent douze heures de suite à table. Il convint aussi que les dames de Pologne mangeaient comme leurs époux et buvaient de la bière, du vin, et même, chose horrible ! du genièvre et de l'eau-de-vie quelquefois. La princesse se promit de changer cette mode. On convint que, dès le printemps suivant, elle s'embarquerait pour la Pologne. Elle ne pouvait se marier plus tôt, à cause du deuil du roi Ladislas, qui venait de perdre sa mère. Du reste, Idéaline n'était point pressée, et elle eût bien voulu attendre d'avoir vingt-cinq ans pour se marier, mais personne ne l'avait consultée là-dessus, ainsi qu'il est d'usage pour les princesses, qui doivent n'avoir d'autre goût ni d'autre désir que d'obéir à la raison d'Etat.

III

LA DÉCOUVERTE.

Un beau matin, la princesse, à son réveil, reçut un petit billet de l'alchimiste, écrit en encre d'or sur un morceau de parchemin et scellé d'un cachet qui représentait un sphinx. Hermolaüs écrivait : " Je prie la princesse de vouloir bien m'attendre pour dîner, à midi, dans son appartement, et de faire en sorte d'avoir grand appétit. J'ai trouvé ! Eureka ! "

Idéaline fit un cri de joie, sauta à bas de son lit, s'habilla en dix minutes et donna l'ordre de prévenir son écuyer et ses dames, et de faire seller son beau cheval *l'Eclair*, présent du roi de Pologne, et la plus belle

bête de la chrétienté. Elle déjeuna, comme d'habitude, d'un verre d'eau fraîche et d'un peu de conserves de roses, monta à cheval et pendant trois heures courut les champs de manière à fatiguer toute sa suite. A midi moins un quart elle rentra, changea de costume, et attendit impatiemment Hermolaüs. Au moment où le premier coup de midi tintait, l'alchimiste entra. Il avait fait toilette, et son vêtement de velours noir, sa chaîne d'or massif ornée de douze médaillons représentant les douze signes du zodiaque et à laquelle était suspendu un petit creuset de rubis, sa longue barbe soyeuse et blanche comme la neige, lui donnaient un air tout à fait imposant.

Il tenait à la main une petite boîte d'un métal inconnu et une rose épanouie. Hermolaüs s'inclina profondément devant la princesse. Idéaline lui tendit sa blanche main et lui dit :

— Cher maître, je vous ai obéi : j'ai un appétit de chasseur, et le dîner est prêt.

— Fort bien, princesse ; mettons-nous à table et renvoyez vos gens.

Ainsi fut fait, et la princesse et l'alchimiste, assis vis-à-vis l'un de l'autre devant une table surchargée des mets les plus appétissants, se regardèrent une minute. Les yeux d'Idéaline brillaient de curiosité ; ceux du vieux savant, de satisfaction et d'orgueil.

— Permettez-moi de vous servir, madame, dit-il.

Et détachant délicatement cinq pétales de la rose qu'il tenait, il les plaça avec symétrie sur une assiette d'argent. Puis, ouvrant sa petite boîte, il fit voir

à la princesse qu'elle contenait cinq flacons de crystal fermés par des bouchons d'or ciselé.

Débouchant l'un de ces flacons, il versa une goutte de la liqueur qu'il contenait dans une feuille de rose, referma le flacon, en prit un autre, versa une seconde goutte dans un second pétale, fit de même pour les trois derniers, et offrit l'assiette à la princesse. Il réitéra la même opération sur une autre assiette qu'il plaça devant lui et dit à Idéaline :

— Dînons maintenant, madame, ces cinq gouttes de quintessence, si j'ai réussi, contiennent un festin.

Il prirent leurs gouttes. La princesse les déclara exquis.

— Avez-vous encore faim ? demanda l'alchimiste.

— Pas le moins du monde, tellement que la vue de cette table servie me déplaît. Si nous allions nous promener au jardin ?

— Très volontiers, madame, je suis absolument comme Votre Altesse, tout à fait rassasié et fort dispos.

— Allons au jardin, cher maître, reprit la belle Idéaline, vous me raconterez comment vous êtes arrivé à ce résultat merveilleux.

Ils se promenèrent longtemps sur la terrasse fleurie que baignait l'Yssel aux flots indolents : l'alchimiste répondit à toutes les questions de la jeune princesse, et il est bien regrettable que leur conversation n'ait pas été transmise à la postérité.

Mais il n'y avait dans les jardins du bon duc de Gueldre ni sylvains indiscrets, ni babillards échos, et les ondines de l'Yssel, qui jouaient à cache-cache sous les glaïeuls et les ro-

seaux, ne se souciaient aucunement de chimie.

Quand les serviteurs de la princesse vinrent desservir la table, ils furent bien étonnés de voir tous les plats intacts, tous les flacons pleins, tous les verres bien secs, et quelques feuilles de roses légèrement humides dans deux assiettes.

Dame Ursule se signa, et murmura tout bas :

— Ce chimiste pourrait bien être un tantinet sorcier.

Les valets pillèrent quelque peu la desserte, et, au risque de se dénoncer eux-mêmes, avertirent Pistache que la princesse n'avait rien mangé du joli petit dîner qu'il lui avait fait. Et cela mit Pistache de si méchante humeur qu'il en manqua trois saucés au souper du bon duc, et ne dormit pas de la nuit.

IV

JUGEMENTS DIVERS.

Bien que fort gourmand, le bon duc de Gueldre était l'homme le plus régulier du monde à suivre les lois de l'Eglise. Il jeûnait, faisait carême, et cela lui était si pénible, qu'il acquérait de bien grands mérites. Idéaline, à son exemple, était bonne chrétienne, et, après que la joie où l'avait mise la découverte d'Hermolaüs fut un peu calmée, elle conçut quelques scrupules et résolut de consulter un théologien là-dessus. Son confesseur, bon religieux franciscain, le plus mortifié des hommes, était parti en pèlerinage, et les autres ecclésiastiques de la contrée n'inspiraient pas beaucoup de confiance à la princesse. Ils étaient tous

et cela les lui avait fait prendre en grippe. Un docteur en théologie de l'université de Salamague, qui voyageait à la recherche de je ne sais quels antiques grimoires, vint à Zutphen, et le duc, lui ayant fait ouvrir sa bibliothèque, le traita avec sa magnificence ordinaire, et voulut qu'il mangeât à sa table. Mais dom Rodrigue de la Sierra Torrida y faisait fort triste figure. Il ne buvait que de l'eau, ne mangeait que des haricots et des lentilles, et il fallait toutes les instances du duc, pour qu'au dessert il acceptât trois grains de raisin sec.

La princesse, qui, de temps en temps, à son grand ennui, dînait avec le duc, fut si charmée de la sobriété du docteur espagnol, qu'elle le pria de venir se promener avec elle au jardin, afin de causer plus à l'aise, et, ayant mis l'entretien sur les inconvénients de la gourmandise, et la malheureuse nécessité qui oblige l'homme, roi de la création, à se nourrir comme un simple animal, elle finit par dire à dom Rodrigue qu'un savant, de ses amis, espérait trouver le moyen de nourrir les hommes avec des gouttelettes d'essence, si bien que, du coup, l'ivrognerie, la goinfrerie, la gourmandise et la friandise disparaîtraient, et que les hommes, n'étant plus obligés de dépenser, chaque jour, tant d'argent et tant d'heures pour acheter, préparer et absorber leurs aliments, pourraient se livrer tous aux sciences, aux arts et à la contemplation de la nature.

— Ouais ! fit dom Rodrigue, vous croyez cela, jeune princesse ? Ah ! que vous avez d'illusion ! si pareille chimère devenait une vérité, personne ne fe-

rait plus rien, absolument rien.

— Oh ! que si fait, mon père ! moi, d'abord, je ne changerai rien à ma manière de vivre.

— Je le crois, princesse, vous vivez à rien faire. Ne vous fâchez pas, évitons les questions personnelles ; considérez seulement ce qui adviendrait de votre parc et de vos jardins, si, sous prétexte qu'il est inutile d'approvisionner l'office, chasseurs, bûcherons et jardiniers cessaient de poursuivre le gibier, de couper des fagots et de cultiver le potager. En trois ans, parc et jardins deviendraient un taillis inextricable, une bauge à sangliers, une garenne, une friche, un marais, et des multitudes d'animaux affamés, par leur nombre, vous assiègeraient dans votre château !

— Mais non, mais non, mon père ; tout au contraire, ces pauvres bêtes, cessant d'être poursuivies par l'homme, redeviendraient douces et obéissantes comme dans le paradis terrestre. Les jardiniers ne cultiveraient que des fleurs, les chasseurs peindraient le paysage, les bûcherons feraient des berceaux de verdure, et on danserait et on chanterait du matin au soir.

— Chimère, chimère ! reprit dom Rodrigue ; toute la loi du travail, toute l'harmonie matérielle du monde repose sur cette parole dite à Adam : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. "

— Mais enfin, mon père, c'est une punition. Il y a bien longtemps que le germe humain est en pénitence. Il me semble qu'un savant, qui, grâce aux progrès de l'alchimie, pourrait affranchir l'homme d'une loi si cruelle, mériterait...

(A suivre.)